

**CALCUL DU TAUX DE RENDEMENT
SUR L'AVOIR DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES
SELON LA FORMULE AUTORISÉE PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DANS SA DÉCISION D-99-11**

Rendement autorisé en 2001		9,600%
Ajustement pour l'année 2002		
Prévision du taux obligataire 30 ans		
Prévision du taux des obligations 10 ans	5,400%	
Écart entre les taux 30 ans et 10 ans	0,351%	
Prévision des obligations 30 ans en 2002	5,751%	
Obligation Canada 30 ans 2001	5,714%	
Écart entre les années 2002 et 2001	0,037%	
Facteur d'élasticité	75%	
Ajustement du rendement pour l'année 2002	0,028%	0,028%
Rendement établi pour l'année 2002		9,628%
	Arrondi à :	9,63%